Délégation permanente du Conseil Municipal à Mr le Maire

D-2017/109

Délégation permanente du Conseil Municipal à Monsieur le Maire. Application des articles L.2122.22 et L.2122.23 du CGCT. Délibération D.2016/472 du 12 décembre 2016. Attributions de concessions dans les cimetières de la Ville de Bordeaux. Compte rendu au Conseil Municipal.

Monsieur Alain JUPPE, Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-dessous, pour information, le compte-rendu des attributions de concessions dans les cimetières de la ville de Bordeaux pour la période du 1^{er} août 2016 au 1^{er} janvier 2017 :

Affaire traitée	Observation
Attributions de concessions temporaires et perpétuelles dans les cimetières de Bordeaux	Liste des concessions temporaires et perpétuelles attribuées par cimetière jointe

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

D-2017/110

Délégation permanente du Conseil Municipal à Monsieur le Maire. Compte Rendu de Monsieur le Maire des opérations de gestion locative. Décisions prises entre le 1er juillet 2016 et le 31 décembre 2016

Monsieur Alain JUPPE, Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Nous vous informons des décisions prises entre le 1^{er} juillet 2016 et le 31 décembre 2016 en application des articles L2122-22 et 23 du Code Général des Collectivités Territoriales et des délibérations du Conseil Municipal n° 2014/177 du 4 avril 2014 et n° 2016/472 du 13 décembre 2016.

Conventions de mise à disposition consenties par la Ville de Bordeaux		
OBJET	DATE	OBSERVATIONS
Locaux situés 62 rue Fieffé à Bordeaux, convention de mise à disposition au profit de M. A. (artiste).		Emprise : 61 m² Redevance : 50 €/mois Durée : jusqu'au 30 novembre 2016 Fluides : à la charge de l'occupant
Convention entre la Ville de Bordeaux et l'association « Jeunes de Saint-Augustin » maison de quartier mise à disposition de divers locaux et terrains situés dans le quartier Saint Augustin-Tauzin-Alphonse Dupeux.	11/07/2016	Loyer : euro symbolique Durée : 6 ans renouvelée par tacite reconduction sans excéder 12 ans
Convention de mise à disposition à la société « Les petits chaperons rouges » d'une emprise située boulevard Jacques Chaban-Delmas à Bordeaux.	13/07/2016	Emprise : 188 m² Loyer : 4 000€/an Durée : 3 ans à compter du 1 ^{er} février 2016 Fluides : à la charge de l'occupant
Locaux situés 279 cours de la Somme à Bordeaux. Avenant n°1 à la convention de mise à disposition entre la Ville de Bordeaux et l'association « Comité des fêtes et de bienfaisance du quartier Nansouty ».	20/07/2016	Prolongation de la durée jusqu'au 14 juillet 2017.
Locaux situés 279 cours de la Somme à Bordeaux. Avenant n°2 à la convention de mise à disposition entre la Ville de Bordeaux et l'association « Culture et Bibliothèques pour tous ».	27/07/2016	Prolongation de la durée jusqu'au 14 juillet 2017.
Locaux situés 62 rue Fieffe, convention de mise à disposition au profit de l'association « Le village Bordeaux Sud ».	28/07/2016	Emprise : 60 m² Redevance : gratuite Durée : jusqu'au 31 décembre 2016 Fluides : forfait de 50€ pour le temps de l'occupation
Avenant n°1 à la convention de mise à disposition de locaux situés quai de Brazza au sein du hangar Pargade au profit de l'association « Fabrique Pola ».	01/08/2016	Prolongation de la durée jusqu'à la fin des travaux d'aménagement des locaux soit au plus tard le 1 ^{er} mars 2017.
Avenant n°1 au contrat de prêt à usage entre la Ville de bordeaux et l'association « Maison des sourds de la Gironde » pour la mise à disposition des locaux situés 21 rue de la Plateforme à Bordeaux.	02/08/2016	Prolongation jusqu'au 31 décembre 2016

Séance du lundi 6 mars 2017

	0=10010010	Séance du lundi 6 mars 2017
Convention de mise à disposition au profit	05/08/2016	Emprise : 2 005 m ²
d'Aquitanis d'un parking situé rue Pierre Trébod à		Objet : parking
Bordeaux.		Loyer : 4 080€ TTC / an
		Durée : 2 ans à compter du 28 juin
		2016
		Fluides : à la charge de l'occupant
Convention d'occupation du local situé 12 rue des	05/09/2016	Emprise: 313 m ²
	03/06/2010	
Faussets à Bordeaux par l'association Aquinum.		Durée : prolongation jusqu'au 31
		décembre 2016
		Redevance : 21 000€ / an
		Fluides : à la charge de l'occupant
Immeuble 79 rue Bourbon à Bordeaux, convention	05/08/2016	Emprise: 12 m ²
de mise à disposition de locaux au profit de		Redevance : 50€/ mois
l'association « Daddylove films ».		Durée : du 15 juin 2016 au
Taccolation « Badayloro mino ».		1 ^{er} septembre 2016
		Fluides : 50€/mois
	40/00/0040	
Locaux situés 279 cours de la Somme à Bordeaux.	19/08/2016	Prolongation de la durée jusqu'au
Avenant n°2 à la convention de mise à disposition		14 juillet 2017.
entre la Ville de Bordeaux et l'association « Vivre		
avec».		
Locaux situés rue Bourbon angle rue Marcel	25/08/2016	Prolongation de 1 mois du 1 ^{er} juillet
Pagnol, avenant n°2 à la convention d'occupation		au 31 juillet 2016
temporaire au profit de la société « Fayat Bâtiment		
1 ' '		
agence Cari Aquitaine »	00/00/0040	Declaration de America incomisso 04
Avenant n°2 à la convention de mise à disposition	26/08/2016	Prolongation de 4 mois jusqu'au 31
du complexe de musiques amplifiées et de ses		décembre 2016
annexes situé 18 cours Barbey à Bordeaux au		
profit de l'association Parallèles Attitudes Diffusion		
(PAD).		
Locaux situés 114 rue Charles Martin, avenant	05/09/2016	prolongation jusqu'au 30 avril 2017
n°1 à la convention au profit de l'association		
« Révolution ».		
Salles des serrages, convention de mise à	08/00/2016	Emprise : 27 m ²
	00/09/2010	
disposition de locaux situés 72 rue Emile Fourcand		Objet : bureaux
au profit de l'association « Act'image ».		Fluides : à la charge de l'occupant
		Redevance : 972€ /an
		Durée : 1 an à compter du
		8 septembre 2016
Locaux situés rue du docteur Albert Schweitzer,	15/09/2016	Prolongation de 1 an à compter du
avenant n°1 à la convention de mise à disposition		11 juin 2016
au profit de l'association des musulmans de		
Bordeaux Nord.		
	21/00/2010	Emprino : douy torroino d'una curface
Emprise face au n°6 quai de la Souys, convention	21/09/2016	Emprise : deux terrains d'une surface
d'occupation du domaine public entre la Ville de		totale de 8 898 m²
Bordeaux et Bordeaux Métropole.		Objet : terrains mis à disposition
		pour l'installation d'une base de
		vie de chantier et les travaux de
		réhabilitation de la digue
		Redevance : gratuite
		Durée : 30 mois à compter de la date
		· ·
Association Fabricas DOLA		d'état des lieux
	00/00/00/15	urrolongotion do la durôn junguiou
Association « Fabrique POLA », avenant n°1 à la	23/09/2016	Prolongation de la durée jusqu'au
convention de mise à disposition des alvéoles 3	23/09/2016	1 ^{er} mars 2017, fin des travaux
convention de mise à disposition des alvéoles 3 et 4 situées au sein du Hangar Pargade quai de	23/09/2016	
convention de mise à disposition des alvéoles 3	23/09/2016	1 ^{er} mars 2017, fin des travaux
convention de mise à disposition des alvéoles 3 et 4 situées au sein du Hangar Pargade quai de Brazza accueillant l'association Zébra 3.		1 ^{er} mars 2017, fin des travaux d'aménagement des locaux
convention de mise à disposition des alvéoles 3 et 4 situées au sein du Hangar Pargade quai de Brazza accueillant l'association Zébra 3. Convention de mise à disposition de locaux situés		1 ^{er} mars 2017, fin des travaux d'aménagement des locaux Emprise : 190 m²
convention de mise à disposition des alvéoles 3 et 4 situées au sein du Hangar Pargade quai de Brazza accueillant l'association Zébra 3. Convention de mise à disposition de locaux situés 18 rue du Cloitre entre la Ville de Bordeaux et		1 ^{er} mars 2017, fin des travaux d'aménagement des locaux Emprise : 190 m² Fluides : à la charge de l'occupant
convention de mise à disposition des alvéoles 3 et 4 situées au sein du Hangar Pargade quai de Brazza accueillant l'association Zébra 3. Convention de mise à disposition de locaux situés		1 ^{er} mars 2017, fin des travaux d'aménagement des locaux Emprise : 190 m ² Fluides : à la charge de l'occupant Redevance : gratuite
convention de mise à disposition des alvéoles 3 et 4 situées au sein du Hangar Pargade quai de Brazza accueillant l'association Zébra 3. Convention de mise à disposition de locaux situés 18 rue du Cloitre entre la Ville de Bordeaux et		1 ^{er} mars 2017, fin des travaux d'aménagement des locaux Emprise : 190 m² Fluides : à la charge de l'occupant
convention de mise à disposition des alvéoles 3 et 4 situées au sein du Hangar Pargade quai de Brazza accueillant l'association Zébra 3. Convention de mise à disposition de locaux situés 18 rue du Cloitre entre la Ville de Bordeaux et		1 ^{er} mars 2017, fin des travaux d'aménagement des locaux Emprise : 190 m ² Fluides : à la charge de l'occupant Redevance : gratuite

Locaux situés au sein de l'immeuble 7 rue Leydet, convention d'occupation précaire et révocable au profit de l'association Transfert.	07/10/2016	Emprise : 150 m² Redevance : 150€ pour la durée de l'occupation Durée : jusqu'au 30 juin 2017
Autorisation d'occupation temporaire simple du domaine public au profit de la société UNIBETON, quai de Brazza.		Emprise : 4 400 m² Durée : 1 an à compter du 1 ^{er} janvier 2017 Redevance : 41 158,79€TTC
Avenant n°1 à la convention d'occupation à titre précaire et révocable de locaux appartenant à la Ville de Bordeaux sis à la pergola rue Fernand Cazeres à Bordeaux par l'association Présence.		Durée : 1 an à partir du 1 ^{er} janvier 2016 Redevance : 163€ / an
Convention de mise à disposition des locaux situés 16 rue Saumenude entre la Ville de Bordeaux et l'association « Mine de rien ».		Emprise : 70 m² Fluides à la charge de l'occupant Redevance : 1 233.14€ / an Durée : 3 ans à compter du 1 ^{er} janvier 2015
Immeuble 79 rue Bourbon, convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association « Centre Jean Vigo évènements ».	07/11/2016	Emprise : 75 m²+30 m² Fluides : à la charge de l'occupant Durée : 1 an à compter du 29 août 2016 Redevance : 315 €/mois
Convention de mise à disposition d'un immeuble rue Bourbon angle rue Marcel Pagnol entre le Raid antenne Raid 33 et la Ville de Bordeaux.		Emprise : 3 208 m² Durée : 1 an à compter de la signature Redevance : gratuite
Convention d'occupation précaire et révocable de locaux appartenant à la ville de Bordeaux sis à la Pergola rue Fernand Cazeres à Bordeaux par l'association « Music's cool ».		Objet : locaux d'activités Emprise : 93 m² Fluides : forfait de 880€/an Redevance : 150 € / an Durée : du 15 août 2016 au 15 août 2017
Avenant n° 1 à la convention de mise à disposition de divers locaux entre la ville de Bordeaux et l'association petite enfance et famille.	17/11/2016	Rectification de la valorisation des immeubles mis à disposition
Immeuble 79 rue Bourbon, convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association « Ici et la éditions »	22/11/2016	Emprise : 36 m² Fluides : Forfait de 50€/mois Redevance : 1 296€ par an Durée : 1 an à compter du 15 septembre 2016
Immeuble 2 rue Sicard, convention de mise à disposition entre la Ville de Bordeaux et l'association « Moto-club Hexagon 33 ».		Emprise : 124 m² Durée : 3 ans Redevance : gratuite Fluides : à la charge de l'occupant
Local situé à la résidence des aubiers, 176 rue Gabriel Frizeau, convention au profit de l'association promotion insertion sport en Aquitaine (APIS).		Emprise : 50m² Objet : vestiaires avec douches, sanitaires et local technique Redevance : 150€ / an Durée : 2 ans
Avenant n°3 à la convention de mise à disposition, entre la Ville de Bordeaux et l'association ATD quart Monde, de l'immeuble situé 36-40 rue du Sablonat.		Modification de prise en charge des fluides par l'occupant au vu du relevé du sous compteur
Convention de mise à disposition de locaux par la Ville de Bordeaux à l'association pour l'animation et les loisirs des personnes âgées (APALPA).		Durée : 1 an à compter du 1 ^{er} janvier 2016
Immeuble 79 rue Bourbon, convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association « Daddylove Films ».		Emprise : 30 m² Objet : appartement Redevance : 1 080€ / an Durée : 1 an à compter du 1 ^{er} septembre 2016 Fluides : forfait de 600€/an

Autorisation d'occupation à titre précaire d'un	20/12/2016 Emprise : 1 627,82m²
espace situé au centre commercial Mériadeck, rues	Objet : terrasse
du Château d'eau et du Père Dieuzaide, au profit	Redevance : 9 951,60€ / an
du syndicat des copropriétaires.	Durée : 10 ans à compter du 1 ^{er}
	janvier 2015

Locations consenties à la Ville de Bordeaux			
OBJET	DATE	OBSERVATIONS	
Centre commercial Europe Le Grand Parc, local 9 situé 36 rue Louis Gendreau à Bordeaux contrat de bail entre InCité et la Ville de Bordeaux.	20/09/2016	Objet : Maison du projet du Grand Parc Emprise : 111.74 m² Durée : 33 mois à compter du 20 septembre 2016 jusqu'au 30 juin 2019 Loyer : 6 850€/an Charges : 840€/an	

Convention d'occupation temporaire du domaine	29/11/2016 Emprise : 405 m² pour installations
géré par le Grand Port Maritime de Bordeaux	de chantier de la Cité du Vin
(GPMB) non constitutive de droits réels.	Durée : 3 mois à compter du
	01/03/2016 jusqu'au 31/05/2016
	Tarif : 50 000€ HT en échange de
	la prise en charge par le GPMB des
	travaux de réalisation de la dalle
	béton.

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

M. LE MAIRE

Il y a ensuite les deux délibérations relatives aux délégations que vous m'avez consenties. Est-ce qu'il y a des questions là-dessus ? S'il y en a, vous nous les transmettez, on vous donnera les réponses.